CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ISBERGUES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 04 décembre 2023

Date de convocation : le 27 novembre 2023

Votes pour: 13
Vote contre: 0
Abstention: 0

Objet:

Décision modificative budgétaire n°1 Budget annexe 2023 Résidence Autonomie Isbergues

L'an deux mil vingt-trois, le quatre décembre, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

<u>Etaient présents</u>: MM David THELLIER – Éric HEUGUE – Laurent DANEL – Thierry DISSAUX - Gérard CORRIETTE – Didier MARLES - Mmes Stéphanie DELMARE – Marie-France VERREMAN – Caroline BERROD –Micheline DAUTRICHE — Claudine LEGRAND, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration: M Jean-Jacques DUWICQUET - Mme Sylviane CARRE

Membres excusés: Mmes Cathy MORIN - Yvonne BOUCHEZ

Monsieur Thierry DISSAUX est nommé secrétaire.

La séance ouverte,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Le Conseil d'Administration, considérant les dépenses attendues et sur la proposition de son président, décide d'apporter les modifications suivantes au budget 2023 :

Fonctionnement:

Dépenses :

Chapitre 011 Groupe 1

60612 : Energie - électricité

+ 33 000 €

1

60613 : Chauffage	- 15 000 €
60621 : combustibles et carburants	+ 200€
60622 : Produits d'entretien	- 3 000 €
60623 : Fournitures d'atelier	- 10 000 €
6063 : Alimentation	+ 15 000 €
62428 : autres transports d'usagers	+ 420 €
6251 :voyages et déplacements	- 100€
6256 : missions	- 100€
6288 : autres	3 500 €
Chapitre 016 Groupe 3	
6132 : locations immobilières	+ 5 800 €
61352 :Equipements	+ 400 €
61353: matériel de transport	+ 1 200 €
61521 : Bâtiments publics	- 15 400 €
61558 : Autres matériels et outillages	- 1 000 €
61568 : Autres	+ 600€
6161 : Multirisques	+ 210€
6165 : Responsabilité civile	+ 190€
61681 : Assurance maladie, maternité et accident du travail	+ 235€
6188 : Autres frais divers	+ 1 100 €
623 : Publicités, publications et relations publiques	- 1 500€
6518 : Autres	+ 1 450 €
673 : titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 2 300 €
Total des dépenses	12 505 €

Recettes:

Chapitre 017 groupe 1

73418 : autres établissements et services sociaux et médicaux

- 40 675 €

Chapitre 019 groupe 3

7715 : contribution exceptionnelle et temporaire	+ 50 000 €
773 : Mandats annulés sur exercice antérieur	+ 3 180 €

Total des recettes

12 505 €

Délibération affichée le **18 DEC. 2023**Territoriales.

, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités

Le secrétaire de séance,

Thierry DISSAUX

Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique
le 18 DEC. 2023

Le Président,

David THELLIER

